

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE
LA COMMUNE DE LUTRY
DÉCEMBRE 2025



FINANCES

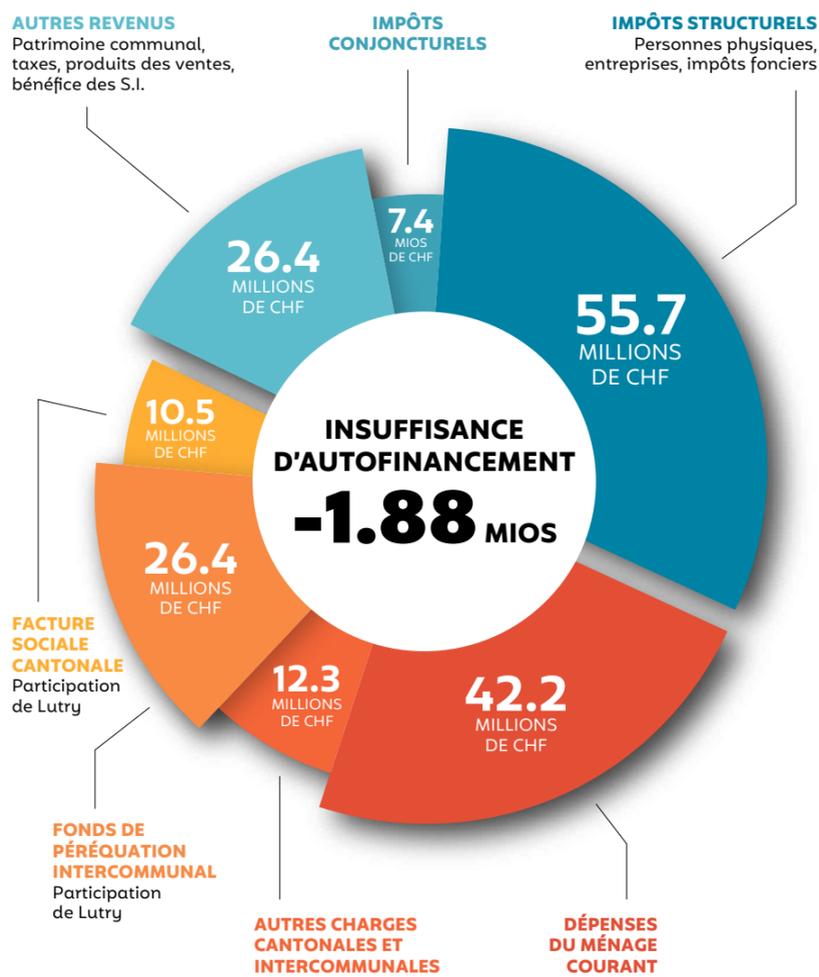
Budget 2026: un déficit de 3,5 millions

En 2026, comme au précédent exercice, Lutry ne parvient pas à dégager une marge d'autofinancement.

Malgré les efforts continus de l'administration communale pour maîtriser les dépenses sous son contrôle, le budget 2026 de Lutry présente un déficit de 3,52 millions de francs. C'est 230 000 francs de plus que pour 2025. Les recettes prévues (89,5 millions) ne permettent pas de couvrir les charges de fonctionnement (91,4 millions). Le résultat montre donc une insuffisance d'autofinancement de 1,8 million. Selon la Municipalité, stabiliser les finances tout en maintenant la qualité des prestations communales demandera nécessairement de repenser certains équilibres: la fiscalité actuelle de Lutry, très attractive, entraîne en effet un fardeau péréquatif trop important.

« Il devient difficile, voire impossible, de contenir plus les charges sans devoir péjorer les prestations offertes à la population. »

Etienne Blanc
Municipal des Finances



CHARGES

91,4 millions

Les charges de fonctionnement pour 2026 s'élèvent à 91,4 millions. C'est un léger recul de 0,67% par rapport à 2025, grâce à la baisse des tarifs d'achat de l'électricité. Hors effets liés aux Services industriels, les charges augmentent de 750 000 francs, notamment pour répondre à une hausse des besoins d'accueil scolaire et parascolaire, ainsi qu'aux contributions cantonales et intercommunales dans les domaines de la sécurité et des transports. Malgré une diminution de 0,7 million, les charges péréquatives restent lourdes: plus de 37 millions, soit 40% des charges totales.

RECETTES

89,5 millions

Les revenus 2026 baissent de 1,87 million, en grande partie à cause de la réduction des tarifs d'électricité qui se répercute sur les ventes. Hors Services industriels, la baisse nette reste limitée avec 250 000 francs. On observe en effet une diminution de l'estimation des recettes fiscales des personnes physiques, qui dépasse une hausse attendue pour les personnes morales. La hausse prévisible des loyers (120 000) et des prestations parascolaires (115 000) atténuent partiellement l'érosion des revenus fiscaux.

INVESTISSEMENTS

20,2 millions

Le programme d'investissement 2026 s'élève à 20,2 millions de francs. Une enveloppe de 3,5 millions est accordée aux Services industriels, principalement pour la maintenance des réseaux d'eau et d'électricité. Parmi les autres postes importants, on relèvera l'extension du Collège du Grand-Pont pour plus de 6 millions, ainsi que la rénovation et la transformation de bâtiments communaux pour près de 3,5 millions. Si certaines dépenses pourront être financées par la trésorerie courante, la majorité nécessitera des emprunts supplémentaires. Ils porteront la dette brute communale à environ 32 millions de francs à fin 2026.

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

14
DÉC

VIE SOCIALE Marché de Noël

Bourg de Lutry 10 h – 18 h
sdlutry.ch

14
DÉC

EXPOSITION Peintures Jean-Luc Berger

Galerie du Voisinand « Au Tracasset »
Tous les jours de 14 h à 18 h 30

21
DÉC

MUSIQUE Concert de l'Avent Ensemble vocal de Lausanne

« O Magnum Mysterium – O Nata Lux »
Temple de Lutry, 17 h
concerts-bach.lutry.org

18
JAN

MUSIQUE Concert de la Nouvelle Année Ensemble Le Moment Baroque

Symphonies de Mozart et de J.M. Kraus
Direction: Julien Laloux
Temple de Lutry, 17 h
concerts-bach.lutry.org

22
FÉV

VIE SOCIALE Patinoire de Lutry

Terrain de beach-volley
sdlutry.ch/patinoire

VIE COMMUNALE

RECHAUSSEZ VOS PATINS

Rendez-vous incontournable de la saison, la patinoire de Lutry revient pour trois mois. Jusqu'au 22 février 2026, le terrain de beach-volley du Grand-Pont troque son sable pour 360 m² de glace. En plus des familles et des amis qui profitent déjà de l'ambiance hivernale, les écoliers viendront patiner tous les matins de la semaine dès janvier. Pour reprendre des forces, direction la buvette et les fondues, snacks ou boissons servies par Grégoire Jauffre, son nouveau tenancier.

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Les élections pour la prochaine législature se tiendront le 8 mars 2026 dans les quelque 300 communes du canton de Vaud. Ce sera l'occasion de nommer les cinq membres de la Municipalité, ainsi que les 85 conseillers et conseillers communaux de Lutry qui officieront jusqu'en 2031. Vous souhaitez proposer votre candidature? Le site Pour ma Commune rassemble toutes les informations pratiques pour s'engager.

Informations et documents utiles:

lutry.ch/ec2026

vd.ch/etat-droit-finances/communes



ÉNERGIE

Chauffage à distance : Lutry avance sur deux fronts

Tandis que le chauffage à distance prévu au bord du lac se précise, une nouvelle piste émerge du côté de Belmont.

Du côté du lac, le projet de chauffage à distance (CAD-Eau) initié en 2024 gagne du terrain. Première étape : alimenter le futur Collège de La Combe. Une fois l'école raccordée, il est envisagé que le réseau poursuive sa progression en direction d'immeubles de grande taille dans un premier temps. L'objectif serait alors de desservir les quartiers de Burquenet et Taillepied. Cette extension s'échelonne sur cinq à dix ans, selon l'avancement de ce premier chantier et les potentielles oppositions. Si les services de l'Etat n'ont pas encore donné leur feu vert, les Services industriels demeurent confiants que le projet pourra bientôt voir le jour.

Un chantier en zone très fréquentée

La prise d'eau, essentielle au fonctionnement du système, se fera dans le lac.

Mise à l'enquête récemment, elle n'a suscité qu'une opposition, un résultat encourageant. Un appel d'offres pourra être préparé une fois que le dossier aura fini de circuler au sein de tous les services étatiques. «*En fonction de la décision de la Municipalité, cela pourrait mener à la désignation d'un contractant dans le courant de l'année 2026. Dans le meilleur des cas, les travaux pourraient alors être engagés en fin d'année*», explique Yves Leumann, responsable des Services industriels de Lutry. «*Ce projet serait une ambitieuse concrétisation à Lutry de la politique cantonale en matière de transition énergétique*», résume le syndic Charles Monod.

Belmont ouvre la voie aux hauts de Lutry

Pendant que le projet lacustre suit son cours, une seconde opportunité s'est

dessinée, cette fois sur les hauteurs de Lutry. La société LaZur SA, émanation des Services industriels de Lausanne et de Zurich, y développe, avec la Commune de Belmont-sur-Lausanne, un chauffage à distance au bois (CAD-Bois). Une centrale sera installée à cet effet à Belmont, près des ponts de l'autoroute. LaZur SA a récemment manifesté son intérêt à prolonger ce réseau en direction de Corsy et de la Péraulaz, deux secteurs actuellement largement chauffés au mazout. Une idée riche en perspectives, même si de nombreuses dimensions, notamment les bénéfices économiques pour les bâtiments raccordés, doivent encore être précisées.

Pour Lutry, cette option ouvre une porte longtemps attendue. «*La Commune se dit favorable, car elle pourrait alors proposer une solution pour le nord de son territoire, et ce, avec un minimum de coûts et de contraintes*», résume Yves Leumann. Entre lac et monts, deux dynamiques complémentaires se dessinent pour accompagner la transition énergétique de Lutry.



DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

10 DÉC

Secteur Nord

7 JAN

Secteur Sud

7 JAN

Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

AUTOMOBILISTES, DÉGIVREZ COMPLÈTEMENT VOTRE VOITURE

Avant de prendre la route en hiver, veillez à dégager entièrement la glace ou la neige des phares, des vitres, des rétroviseurs et du toit. Evitez de faire tourner le moteur pour accélérer la fonte du givre. Cette pratique génère une pollution évitable et constitue une infraction. Prévoyez suffisamment de temps pour préparer votre véhicule et vérifiez régulièrement l'état des pneus. Enfin, roulez prudemment : les conditions météorologiques accentuent le risque d'accidents sur les routes et rendent la conduite difficile.



UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS

« La joie de chanter ensemble »

Si On Chantait



Carole Apprederis, Directrice de chorale

Quels sont les objectifs de l'association ?

Le but premier de *Si on chantait* reste inchangé : chanter avant tout pour le plaisir. Depuis sa création en 2021, la chorale a beaucoup évolué et interprète aujourd'hui principalement de la variété française harmonisée à trois ou quatre voix. Nous aimons partager notre travail avec nos proches, lors de moments conviviaux, mais aussi à l'occasion de projets plus ambitieux.

Des nouveautés en vue ?

Nous avons présenté notre tout premier spectacle, « Le Flyer », au Grand-Pont en novembre dernier. Un moment inoubliable ! Le public nous a réservé un accueil chaleureux, et cette expérience a été une magnifique aventure, tant musicale qu'humaine.

Quels sont les projets à venir ?

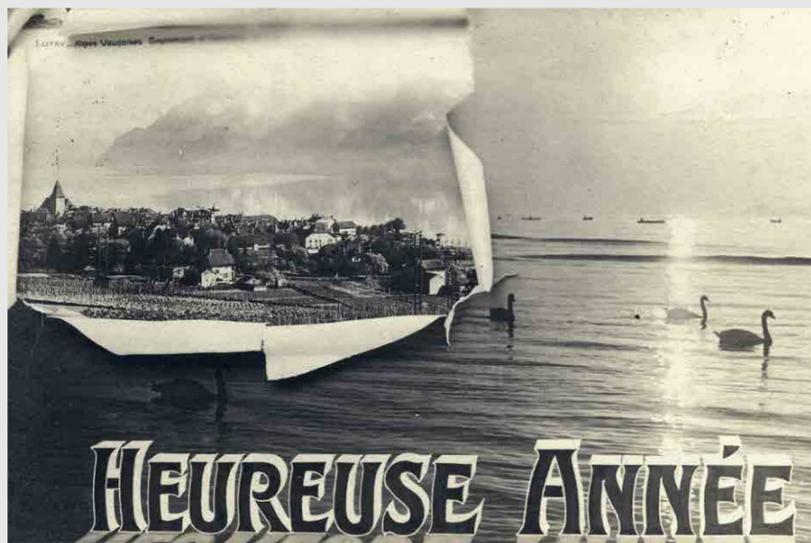
En 2026, nous prendrons le temps de créer un tout nouveau répertoire. Nous aurons également le plaisir de nous produire à Lutry lors de la Fête de la musique, **le dimanche 21 juin**. Et la suite ? Le groupe est plus motivé que jamais à se lancer dans une nouvelle aventure scénique ! Pour ne rien manquer de nos actualités, suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Pour plus d'informations : sionchantaitlutry.ch

LUTRY D'AVANT

Le charme de l'immuable

À première vue, cette carte pourrait presque dater d'hier. Sans le noir et blanc, la vue de Lutry et du Léman est parfaitement actuelle. Puis on repère les signes du temps : le timbre à 10 centimes, la police d'époque, l'écriture bien penchée. Envoyée le 31 décembre 1921, elle porte au dos le message de Marie à sa chère Lucie de Winterthur. Elle précise qu'à Lutry, «*ça va toujours la même chose*». Et c'est plutôt rassurant : si le décor a si peu changé



depuis un siècle, c'est peut-être aussi parce que la douceur de vivre n'a pas

vraiment eu besoin d'être réinventée. Photo : collection privée Eric Ceppi



ASTUCE ÉNERGIE

QUAND LES GUIRLANDES DORMENT AUSSI

Les guirlandes de Noël LED consomment peu, mais leur durée d'allumage fait vite la différence. Une minuterie permet de programmer l'extinction automatique des lumières vers 22 h, plutôt que de les fonctionner toute la nuit. Vous profitez ainsi de la douce ambiance qu'elles créent en soirée, puis économisez 6 à 8 heures d'éclairage inutile par nuit. Résultat : une baisse de consommation de 60 % à 70 % pour vos décorations lumineuses.

EN CHIFFRES

475 heures

C'est le nombre d'heures que le service Travaux et Domaines a consacrées au déneigement durant l'hiver dernier.

CIRCULATION

Plus de détails sur lutry.ch/travaux

CHEMIN DE MOURAT

Dans le cadre de l'entretien de ses infrastructures, la Commune a entrepris des travaux visant à remplacer le collecteur des eaux claires, le réseau d'eau potable ainsi que la couche de goudron sur le chemin de Mourat. Pendant toute la durée des travaux, le chemin sera interdit à la circulation, à l'exception des riverains. Ces travaux s'étendront jusqu'à janvier.